

ARRETE N° 2025-07-A06

Arrêté établissant le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025

Le Maire de Val-de-la-Hune,

Vu les articles L. 216-2, L. 522-4, L. 522-23 à L. 522-31 du code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la commune ;

Vu la délibération n°2025-07-D69 du $1^{\rm er}$ juillet 2025, relative à la détermination des « ratios-promouvables »

Vu les lignes directrices établies par le Maire de Val-de-la-Hune après avis du comité social territorial,

ARRETE

ARTICLE 1

Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint d'animation principal 1ère classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
LAUDE Véronique	Adjoint d'animation principal 2ème classe

	me / femme des agent	
Total	Hommes	Femmes

^{*} ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homme	: / femme des agents :	susceptibles a etro
	promus	
Total	Hommes	Femmes

<u>Avancement au grade de</u> : Agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
LALANNE Sylvie	Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles

Tatal Hammer Famous			ts promouvables
lotai nommes remm	Total	Hommes	Femmes

^{*} ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homm	e / femme des agents	susceptibles d'être
	promus	
Total	Hommes	Femmes
1		1

Avancement au grade de : Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
PROUST Agnès	Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe



Proportion nomi	me / femme des ager	nts promouvables
Total	Hommes	Femmes
		1

^{*} ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homm	e / femme des agen	ts susceptibles d'être
	promus	
Total	Hommes	Femmes
		1

Avancement au grade de : Adjoint technique territorial principal de 1ère classe

Nom et Prénom de l'agent	Grade actuel
DELAROUE Chantal	Adjoint technique territorial principal de 2ème classe

	me / femme des agent	rdredille, policille richale le la
Total	Hommes	Femmes
		1

^{*} ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion homm	e / femme des agen	ts susceptibles d'être
	promus	
Total	Hommes	Femmes
		1

ARTICLE 2

Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de gestion de la Sarthe** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

ARTICLE 3

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Fait à Val-de-la-Hune, Le 18/07/2025,

Le Maire, Christophe PINTO,

Publié le 24/07/2025